

Divorce et vente d'une maison que nous avions en commun

Par paddy, le 04/04/2008 à 14:57

Je suis divorcée depuis le 23 octobre 2003

En janvier 2002, nous avons acheté une maison, le prix était de 400 000F

En décembre 2002, je quitte le domicile conjugual, je ne peux pas garder la maison car il y a trop de travaux et j'étais au chomage à l'époque.

Mon ex mari, avait une copine qui emménagea dans ma maison, le 10 décembre 2002 et en 2004 il a vendu la maison à 800 000F

Comme l'a précisé mon avocat que nous avions en commun, je n'avais droit à rien juridiquement moyennat que sur l'acte notarié le prix de la maison était stipulé à 400 000F et que je muis désoladirisé auprès de notre banque car nous avions un compte joint.

5 ans plus tard et voyant que mon ex mari traine toujours pour payer la pension, je voulais savoir si je ne pouais refaire appel concernant la vente de la maison Merci de votre réponse.